



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8348^e séance

Mardi 11 septembre 2018, à 15 heures
New York

Provisoire

Président : M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique)

Membres :

| | |
|---|-------------------------------|
| Bolivie (État plurinational de) | M ^{me} Cordova Soria |
| Chine | M. Wu Haitao |
| Côte d'Ivoire | M. Ipo |
| Éthiopie | M ^{me} Guadey |
| Fédération de Russie | M. Nebenzia |
| France | M. Delattre |
| Guinée équatoriale | M. Esono Mbengono |
| Kazakhstan | M. Tumysh |
| Koweït | M. Alotaibi |
| Pays-Bas | M. Van Oosterom |
| Pérou | M. Meza-Cuadra |
| Pologne | M ^{me} Wronecka |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M ^{me} Pierce |
| Suède | M. Skoog |

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, à participer à la présente séance.

M. Griffiths participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, Madame la Présidente, de vous exprimer ma sympathie, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple des États-Unis en ce jour tragique que nous avons tous pleuré depuis si longtemps.

Lorsque j'ai appelé à ce que des consultations intra-yéménites se tiennent à Genève, je n'attendais évidemment pas que ce soit une mission facile. Les parties ne se sont pas réunies depuis plus de deux ans, la guerre s'intensifie sur tous les fronts ou presque, la confiance est au plus bas, il me semble, et le coût humain et humanitaire ne cesse d'augmenter. Les parties sont enfermées dans un cycle de violence. À l'inverse, le peuple yéménite, principale victime de cette guerre, aspire naturellement à un règlement politique pacifique qui puisse mettre fin à ses souffrances, mettre un terme à la guerre et installer un gouvernement qui soit en mesure de satisfaire ses besoins fondamentaux. J'ai également appris que nous ne sommes plus face à une course entre des institutions et des solutions politiques et militaires. Il s'agit plutôt d'une course pour sauvegarder aussi rapidement que possible ce qui subsiste des institutions de l'État. C'est avec ce sens de l'urgence que j'ai été encouragé – comme vous le savez, Madame la Présidente – à aller de l'avant avec les parties pour insuffler une mesure d'espoir dans ce conflit et pour proposer une image de l'avenir qui se substitue à celle de la guerre.

À l'issue de six ou sept mois d'intenses discussions avec les parties, et sur la base de ma ferme conviction, soutenue par le Conseil de sécurité, qu'il faut trouver un règlement politique au conflit, j'ai décidé d'appeler à des consultations formelles qui conduiraient à une reprise du processus politique. De fait, j'ai eu l'honneur d'être présent au Conseil le 2 août pour annoncer cet appel (voir S/PV.8323). Je suis heureux de pouvoir dire au Conseil que, bien que l'une des parties ait été absente des consultations de Genève la semaine dernière, et même si celles-ci ne se sont assurément pas déroulées comme prévu, nous sommes tout de même parvenus à relancer le processus politique avec un appui solide du peuple yéménite et de la communauté internationale.

Bien entendu, j'ai moi aussi été très déçu que nous n'ayons pas réussi à faire venir à Genève la délégation de Sanaa. Ce n'est pas ce que j'avais en tête pour la semaine dernière, et je ne voudrais assurément pas, non plus que n'importe lequel d'entre nous, que cela se reproduise. Mais je préfère ne pas me laisser entraîner à entrer dans le détail des nombreux problèmes que nous avons dû surmonter ensemble, même si, en définitive, nous n'avons finalement pas réussi à faire venir à Genève cette délégation. Je souligne que chacun – à Genève, à Amman, au sein de la Coalition et au sein du Gouvernement yéménite – a tenté de venir à bout des problèmes auxquels nous avons été confrontés, mais cela n'a tout simplement pas abouti cette fois-ci. Je promets de tout faire pour veiller à ce que cela ne se reproduise plus.

Le processus politique yéménite, comme tant d'autres du même type, connaîtra des hauts et des bas. Les problèmes que nous avons rencontrés la semaine dernière – et je suppose que c'est là mon message principal – restent des obstacles temporaires qui doivent être surmontés. Cela ne signifie pas, selon moi, que la situation politique et militaire, si terrible soit-elle – ou peut-être justement parce qu'elle est terrible –, n'est pas propice à des consultations formelles. Nous devons continuer de nous efforcer de nourrir le processus politique, en particulier dans ces premières phases fragiles, et de lui insuffler l'élan nécessaire pour qu'il puisse apporter des bienfaits tangibles aux Yéménites de tout le pays. Dans un tel processus, il ne s'agit pas uniquement d'organiser un grand événement – si bref soit-il – avant de passer au suivant. Il faut plutôt que tous les acteurs, y compris les membres du Conseil, fassent preuve de volonté politique, de détermination et d'engagement, et placent l'intérêt du peuple yéménite au-dessus de tout le reste. Je considère donc que

mon rôle consiste à travailler avec les parties pour comprendre leurs préoccupations, leurs espoirs et leurs attentes, afin de pouvoir leur fournir l'aide et le soutien dont elles ont besoin pour faire avancer le processus. Ainsi, mon rôle, et cela peut soulever la contradiction, est de les encourager sans les mettre sur la sellette, et de travailler avec elles mais non contre elles, tout en leur rappelant qu'elles doivent respecter leurs obligations et responsabilités envers le peuple yéménite et la communauté internationale.

Tandis que les parties reprennent leurs efforts officiels pour trouver un terrain d'entente et renforcer la confiance, il est important que nous ne nous laissions pas embourber une fois de plus dans des affrontements militaires de grande envergure. Comme je l'ai dit, les combats s'intensifient de tous côtés, mais nous n'avons toujours pas vu d'attaque sur la ville ou le port de Hodeidah, même si l'on observe des opérations à la périphérie de la ville. J'espère que cela continuera ainsi. Nous sommes préoccupés par les attaques lancées par les forces d'Ansar Allah en direction de l'Arabie saoudite, que le Conseil a fréquemment mentionnées, et les attaques sur la mer Rouge montrent la menace permanente que le conflit fait peser sur la sécurité régionale.

En outre, la dépréciation constante du rial yéménite et la dégradation globale de l'économie plongent toujours plus la population dans des situations de vulnérabilité et dans la pauvreté. La frustration augmente et, avec elle, la menace de conflit, en particulier dans le sud : ces 10 derniers jours, des manifestations très suivies ont eu lieu dans les gouvernorats du sud. Les manifestants expriment leurs préoccupations quant à la situation économique et à la fourniture des services de base, et ils nous rappellent l'importance d'écouter les voix du sud et de faire en sorte qu'elles participent sérieusement à la prise des dispositions qui mettront un terme au conflit. J'ai rencontré plusieurs groupes du sud ces derniers mois et j'entends les rencontrer de nouveau. Ils se sont montrés très enclins à régler leurs problèmes par le dialogue et souhaitent vivement participer – je suis heureux de le dire – au processus politique.

Je veux poursuivre mes discussions en organisant une série de visites dans les jours qui viennent, notamment à Mascate, demain, puis à Sanaa, pour m'entretenir avec les dirigeants politiques de ces deux villes. Le but de ma prochaine visite est double. Premièrement, je veux que les discussions tenues à Genève soient à la base de progrès tangibles s'agissant

des mesures de confiance essentielles, notamment un échange de prisonniers et la réouverture de l'aéroport de Sanaa. Je suis extrêmement encouragé par l'approche très positive, ouverte et constructive qu'ont adoptée sur ces questions le Gouvernement yéménite et la coalition qui l'appuie. J'ai le vif désir de présenter des engagements publics à progresser sur ces questions au cours des prochains jours.

Sans surprise, mon deuxième objectif est d'obtenir des parties qu'elles s'engagent fermement à se réunir pour poursuivre des consultations positives. J'espère rencontrer le Gouvernement yéménite à Riyad et attends avec intérêt de m'entretenir avec le Président Hadi Mansour. Je dois dire que je lui suis très reconnaissant, ainsi qu'à son gouvernement, de l'appui qu'ils apportent à tous les efforts que déploie l'ONU pour trouver une solution politique au conflit. Je le remercie, de même que son gouvernement, de la présence de leur délégation à Genève et de leur participation constructive, dans des circonstances plutôt inhabituelles.

J'ai également l'intention de consulter bientôt, comme je l'ai dit, un certain nombre de parties prenantes du Sud pour convenir de leur participation effective à ce processus. Je voudrais ajouter, c'est important, que nous avons pu bénéficier de la présence d'un groupe de femmes yéménites fort qualifiées sur diverses questions. Comme nous avons eu davantage de temps que prévu, je crois que nous pouvons fonder de grands espoirs sur leurs conseils et sur leur apport significatif au processus. Pour réussir, il est crucial que le processus soit ouvert à tous, et même si les principales parties sont au nombre de deux, il serait souhaitable que je continue de chercher à élargir mes consultations auprès de personnes dont je pense que les conseils me permettront de mieux m'acquitter de mes fonctions.

Enfin, il y a une raison pour laquelle je vous remercie tout particulièrement, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance aujourd'hui, si rapidement après Genève et avant même que je puisse tracer une voie qui permettra de retrouver la paix. Je voudrais dire tout d'abord que la route qui mène à la paix n'est jamais droite; elle sera toujours difficile, surtout à l'heure où le processus reprend après deux années d'hostilité, d'opposition, de doute, de confusion et de manque de confiance. Il n'est pas surprenant que dans le cas d'espèce, certains jugent difficile d'y participer et d'autres n'y voient aucun intérêt. Ce n'est pas la dernière fois que nous nous heurtons à des difficultés, mais je

suis sûr que ce sera la dernière fois que nous serons confrontés à cette difficulté particulière.

Mais cela ne signifie nullement – et c’est pourquoi je me réjouis d’être ici – que cela rend le processus vers la paix plus difficile. Cela le rend plus urgent. Je pense que nous avons tiré quelques enseignements de ce qui s’est passé à Genève et je voudrais demander au Conseil de continuer d’appuyer les efforts déployés par la communauté internationale et mon Bureau, sous l’égide du Secrétaire général, en vue de la reprise rapide des négociations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé. Nous sommes conscients des défis qu’il doit relever, et c’est pourquoi nous continuons à le remercier de ses services.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d’avoir convoqué la présente séance, dont nous nous félicitons. Nous remercions l’Envoyé spécial de son exposé. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts qu’il a déployés. Nous partageons sa déception quant au fait que les pourparlers n’ont pas eu lieu comme prévu, mais nous notons avec satisfaction que les consultations qu’il a pu mener ont abouti à des résultats positifs. Je pense notamment à la question de l’inclusion qui a été mentionnée par M. Griffiths, particulièrement en ce qui concerne la présence des femmes, ce dont on ne peut que se féliciter à mon avis. Toutefois, j’exhorte toutes les parties, notamment les houthistes, à se rallier au processus dirigé par l’Envoyé spécial, à investir dans des mesures de confiance et à participer en toute bonne foi aux consultations à l’avenir. Cela exigera certainement de la souplesse de la part de toutes les parties, mais nous savons tous, et nous l’avons dit à maintes reprises, qu’il n’y a pas d’autre solution qu’une solution politique.

Nous appuyons M. Griffiths et nous sommes prêts à continuer de l’appuyer jusqu’au bout. S’ils le souhaitent, nous sommes prêts à proposer aux membres du Conseil de sécurité quelques éléments à transmettre à la presse, pour montrer que le Conseil l’appuie en ce moment alors qu’il essaie de rassembler toutes les parties. Je pense que ce qu’il a dit au sujet de l’économie du Yémen ne fait que souligner la nécessité d’agir d’urgence pour régler cette situation déjà désespérée. J’espère donc que nous pourrons tous nous en inspirer.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d’abord remercier l’Envoyé spécial Martin Griffiths de l’exposé réaliste qu’il nous a présenté aujourd’hui, ainsi que de la persévérance et de la résilience dont il fait preuve.

Je voudrais aborder trois questions : premièrement, le processus politique; deuxièmement, les incidences du conflit sur la population civile; et troisièmement, la situation humanitaire.

Premièrement, en ce qui concerne le processus politique, nous partageons la déception de Martin quant au fait que l’une des parties n’a pas été en mesure de participer aux consultations très attendues, qui devaient se tenir à Genève le week-end dernier. Cependant, les débuts de ce genre de consultations ne sont jamais faciles, surtout après deux ans de méfiance croissante entre les parties, depuis les dernières négociations qui se sont tenues au Koweït. La confiance doit être rétablie progressivement, et nous saluons les efforts déployés par Martin à cette fin.

Les mesures de renforcement de la confiance qui ont été proposées et discutées à Genève portent sur des questions fondamentales auxquelles nous sommes confrontés au Yémen – le bien-être des citoyens yéménites ordinaires et des questions telles que la reprise des vols médicaux à partir de l’aéroport de Sanaa et les mesures à prendre face à l’effondrement de l’économie du Yémen. Nous appuyons fermement cette approche et appelons les parties à faire preuve de bonne foi à ce stade critique. Elles doivent coopérer avec l’Envoyé spécial en prenant des mesures dignes de ce nom pour réaliser ces objectifs.

Il est possible et nécessaire de surmonter le revers de ce week-end, qui n’a rien de grave. Ce revers ne doit pas servir de prétexte à une escalade sur le champ de bataille. Une solution durable, pacifique et politique est le seul moyen d’avancer. Malheureusement, nous avons déjà constaté une intensification des combats à Hodeïda, ainsi qu’un regain des tensions à Aden. Nous appelons toutes les parties à démontrer leur engagement en faveur de la paix. Elles doivent faire preuve de retenue, œuvrer en faveur de la désescalade et participer sans conditions préalables au processus facilité par l’ONU.

Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer tout particulièrement les efforts déployés par Martin pour renforcer la participation des femmes à ce processus, un point sur lequel il vient de s’exprimer en détail.

Deuxièmement, s'agissant des incidences du conflit sur la population civile, la dernière fois que le Conseil s'est réuni dans le cadre de consultations, nous avons évoqué l'augmentation inquiétante du nombre de victimes parmi les civils à mesure que les hostilités s'intensifiaient. Depuis lors, nous avons été témoins d'autres violations du droit international humanitaire. Je pense notamment à une attaque contre un camion du Programme alimentaire mondial transportant des produits alimentaires, à une frappe aérienne à Ad Durayhimi et aux civils qui ont été blessés à la suite d'un tir de missiles par les houthistes. Nous condamnons ces pratiques. Le Conseil doit continuer d'envoyer un signal clair à toutes les parties qu'elles doivent respecter le droit international humanitaire et prendre des mesures en cas de violations de ce droit. L'obligation de rendre des comptes doit rester l'une de nos priorités, notamment à l'appui d'un accord politique futur.

Troisièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, les préoccupations exprimées par l'Envoyé spécial au sujet des incidences humanitaires catastrophiques d'une nouvelle escalade à Hodeïda et à Aden sont plus importantes que jamais, et le Conseil s'est exprimé à plusieurs reprises à cet égard. Conformément à la déclaration du Président publiée en mars (S/PRST/2018/5), nous continuons d'appeler à l'ouverture totale et durable des ports de Hodeïda et de Salif, ainsi qu'à la distribution sans entrave des fournitures dans tout le pays. Il faut notamment garantir l'accès aux navires transportant des conteneurs et du carburant, dont les activités sont facilitées par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies.

Pour terminer, il ne fait aucun doute qu'il faudra du temps pour relancer le processus politique et le mener à bon terme. Les premières mesures ont été prises. Pour que le processus continue d'avancer, toutes les parties doivent assumer leurs responsabilités. Elles doivent joindre le geste à la parole et démontrer leur engagement en prenant des mesures concrètes pour rétablir la confiance. Nous continuerons de suivre la situation de près au fur et à mesure que les travaux de M. Griffiths progresseront. J'espère sincèrement que le Conseil de sécurité continuera à faire preuve d'unité pour aider l'Envoyé spécial à trouver une solution pacifique, politique et durable dans l'intérêt du peuple yéménite.

M. Delattre (France) : Je tiens tout d'abord à remercier Martin Griffiths pour sa présentation et plus largement pour ses efforts inlassables et son talent afin

d'amener les parties à prendre le chemin des discussions. Je vous le redis, cher Martin, vous avez le plein et entier soutien de la France. Je souhaite aujourd'hui passer trois courts messages, avant de pouvoir aborder certains points plus en détails durant les consultations qui vont suivre.

La France regrette d'abord, bien sûr, que les discussions prévues à Genève, à l'invitation des Nations Unies, n'aient pu se tenir. Mais comme l'a éloquentement rappelé Martin Griffiths, il est essentiel de préserver les chances de renouer le dialogue. Genève est peut-être une occasion manquée à certains égards, mais en aucun cas la fin des efforts pour faire avancer le processus politique. Pour le dire clairement, la diplomatie n'a pas dit son dernier mot.

Plus que jamais, c'est mon deuxième message, nous appelons les parties à rester engagées avec l'Envoyé spécial pour reprendre au plus vite la voie du dialogue et faire avancer le processus politique, qui est, nous le savons tous, la seule issue possible au conflit au Yémen. La médiation des Nations Unies est la seule à même de pouvoir relancer les discussions en vue d'un accord sur la gestion du port de Hodeïda, d'une reprise des pourparlers, d'une cessation durable des hostilités et de la définition des paramètres d'une solution politique. L'heure doit être à la mise en œuvre des mesures de confiance qui ont été identifiées par l'Envoyé spécial, en vue d'un accord politique qui devra être durable, global et inclusif.

Mon troisième message est un message d'urgence. En effet, la recherche de cette solution politique est non seulement indispensable mais particulièrement urgente, alors que la situation humanitaire, déjà désastreuse, continue de se dégrader. Seule une solution politique permettra de mettre fin durablement aux souffrances des Yéménites. Une telle solution implique le soutien résolu et unanime des membres du Conseil de sécurité à l'action de Martin Griffiths, ce qui est le cas, mais elle implique aussi, en termes plus proactifs, des messages convergents de notre part à tous auprès des parties comme des acteurs régionaux.

Dans l'immédiat, la population du Yémen ne survit que grâce aux efforts extraordinaires déployés par l'ONU et les acteurs humanitaires sur le terrain, auxquels je rends hommage. Nous le réitérons avec force : le droit international humanitaire et les droits de l'homme doivent impérativement être respectés. Dans ce cadre, un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave

doit être garanti aux populations qui en ont besoin. Et ces obligations, il faut le marteler, s'imposent à tous.

Voilà l'esprit dans lequel la France restera pleinement mobilisée, au service des objectifs que je viens de rappeler, et continuera à ne ménager aucun effort en ce sens auprès de l'ensemble des acteurs impliqués.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je peux être très bref. Je ne répéterai pas nos positions de longue date, qui sont bien connues, sur la situation humanitaire et politique globale. Toutefois, je voulais prendre la parole pour exprimer notre gratitude à Martin Griffiths pour son exposé et, surtout, pour les efforts très déterminés et énergiques qu'il déploie à Genève.

Malgré les défis et les revers temporaires, je pense qu'il importe de faire écho à ce qu'il disait : la situation est difficile; il n'est pas surprenant qu'il y ait des défis à relever après des années de conflit et de méfiance. Nous sommes encouragés par le lancement des consultations et par les mesures prises à Genève. Les discussions avec le Gouvernement yéménite sur les mesures de confiance essentielles concernant l'aéroport de Sanaa, les vols sanitaires, la libération de prisonniers et l'économie sont une étape prometteuse à cet égard. C'est pourquoi nous félicitons le Gouvernement de sa collaboration constructive.

Nous nous associons aux autres orateurs pour saluer la participation active du groupe consultatif technique de femmes yéménites.

Il est regrettable que les houthistes n'aient pu se rendre à Genève, une occasion qu'ils auraient dû saisir. Néanmoins, nous prenons note avec satisfaction de l'évaluation de l'Envoyé spécial selon laquelle il existe une volonté de faire avancer le processus politique, et nous exhortons vivement les parties à y participer. Nous appuyons l'approche présentée aujourd'hui par M. Griffiths pour aller de l'avant en se rendant à Sanaa et dans la région afin de poursuivre les consultations politiques sur la base des discussions de Genève.

Cependant, aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de rester concentrés sur le volet politique. Gardant ce point à l'esprit, nous sommes inquiets des attaques de roquettes contre l'Arabie saoudite, de la dernière escalade en date à Hodeïda, des informations faisant état d'une intensification des affrontements et des frappes aériennes, ainsi que des troubles dans le sud du pays. Encore une fois, tout cela entraîne un nombre inacceptable de victimes civiles. C'est pourquoi nous rappelons une fois de plus aux parties qu'une

escalade à grande échelle à Hodeïda aggraverait encore la catastrophe humanitaire et mettrait en danger des centaines de milliers de vies, tout en sapant clairement le processus politique. Les ports du Yémen, notamment ceux de Hodeïda et de Salif, doivent rester ouverts et opérationnels pour permettre des importations humanitaires et commerciales sans entrave.

Le moment est venu pour le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble de renouveler leur appui à l'Envoyé spécial et d'appeler les parties à désamorcer les tensions, à respecter le droit international humanitaire, à garantir le respect du principe de responsabilité et à s'engager sans conditions préalables dans un processus politique sans exclusive dirigé par l'ONU. Il nous plairait de pouvoir exprimer cela par une déclaration à la presse ou quelque chose d'analogue, comme l'a suggéré ma collègue britannique.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et nous remercions M. Griffiths de son important exposé. Nous voudrions souligner et appuyer les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour instaurer une paix durable au Yémen. Nous sommes d'accord avec lui sur le fait que, malgré les difficultés, les Yéménites disposent d'un terrain commun pour converger vers une solution pacifique, ce qui n'était pas le cas au début de cette année.

Nous sommes inquiets du fait que les consultations de Genève n'aient pas pu avoir lieu comme prévu, en raison de l'absence de la délégation houthiste. Nous considérons qu'il s'agit là d'un contretemps qui doit être surmonté. Toutefois, ce contretemps ne peut en aucun cas être interprété comme une justification pour intensifier les combats. Nous devons garder en mémoire notre responsabilité de prévenir l'aggravation d'une situation qui représente déjà la pire crise humanitaire dans le monde actuel. Au contraire, la complexité du contexte, la méfiance et l'éloignement des positions doivent nous conduire à redoubler d'efforts pour enfin amener les parties à la table de négociations, sans conditions préalables.

Dans cette conjoncture, nous devons déplorer la recrudescence de la violence observée ces derniers jours, et son coût sur le plan humanitaire. Il est de notre responsabilité de protéger la population civile, conformément au droit international humanitaire. Nous soulignons que les atrocités commises contre la population civile, telles que celles qui ont été observées le mois dernier, notamment l'attaque qui a causé la

mort de dizaines d'enfants, ainsi que le terrorisme et les attaques aveugles contre le territoire saoudien, ne peuvent se reproduire ni rester impunies.

Pour terminer, je réaffirme l'engagement du Pérou à instaurer une paix durable au Yémen, qui mette fin à la catastrophe humanitaire, favorise la stabilité régionale et garantisse que les auteurs d'atrocités criminelles répondront de leurs actes.

Mme Cordova Soria (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de son rapport l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et nous saisissons cette occasion pour lui exprimer notre plein appui dans les tâches qu'il accomplit et dans ses efforts inlassables pour trouver une issue pacifique au conflit au Yémen.

Nous prenons note de l'achèvement des consultations tenues à Genève sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, bien que toutes les parties intéressées n'aient pas été présentes. Nous sommes toutefois conscients de toute la validité et la pertinence du processus de consultation et de dialogue, seul moyen de remettre sur les rails le processus de négociation politique qui permette de trouver un règlement pacifique à la situation au Yémen. À cet égard, nous appelons les parties et acteurs concernés à s'associer au processus de dialogue et à y contribuer de manière constructive, en s'abstenant d'user d'une rhétorique d'affrontement et de violence.

Comme l'a dit l'Envoyé spécial, il ne fait aucun doute qu'il faut travailler sur des mesures de confiance pour rapprocher les parties, et que le dialogue doit être intensifié sur des questions cruciales telles que l'ouverture de voies et de routes pour améliorer le déploiement de l'aide humanitaire et médicale, la réouverture permanente de l'aéroport de Sanaa et, surtout, la détente dans les zones de conflit, ce qui inclut la stabilité et le plein fonctionnement du port de Hodeïda.

Il importe également de rappeler aux parties que toute attaque ou campagne militaire prenant pour cible des civils ou des espaces publics, des logements, des installations médicales et éducatives, ainsi que les tirs de missiles et le déploiement de mines antipersonnel, sont contraires au droit international et au droit international humanitaire, et c'est pourquoi nous les appelons à respecter les principes et règles fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution dans leurs campagnes militaires, en évitant

ainsi de causer des souffrances inutiles à la population civile, en particulier aux femmes et aux enfants.

Nous réaffirmons une fois de plus que le conflit au Yémen n'a pas de solution militaire ni aucune autre solution fondée sur les armes; par conséquent, tous les acteurs et parties impliqués doivent cesser la violence et s'engager à respecter les dispositions des déclarations présidentielles du 15 mars 2018 (S/PRST/2018/5) et du 15 juin 2017 (S/PRST/2017/7) et à appliquer intégralement les dispositions de la résolution 2216 (2015), en renonçant à toute condition préalable à l'établissement d'un dialogue, en cessant immédiatement les hostilités, et en s'engageant à lancer un processus de négociation qui permette de convenir d'une solution politique répondant aux exigences et aspirations du peuple yéménite dans le cadre du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Yémen. Nous rappelons, dans ce contexte, les paroles prononcées par le Secrétaire général le 13 avril dernier, lorsqu'il a déclaré dans cette salle :

« Il n'y a qu'un seul moyen de mettre fin au conflit yéménite et de régler la crise humanitaire, c'est de parvenir à un règlement politique négocié dans le cadre d'un dialogue inclusif entre Yéménites » (S/PV.8231, p.2).

Enfin, dans l'optique d'atteindre cet objectif, ma délégation réitère son plein appui aux efforts de médiation et de dialogue que l'Envoyé spécial a engagés et continue de déployer avec les parties.

M. Tumysh (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, de sa mise à jour claire et détaillée et des efforts qu'il mène pour parvenir à une solution politique et humanitaire au Yémen. Ma délégation souhaite également la bienvenue au Représentant permanent du Yémen, S. E. l'Ambassadeur Ahmad Bin Mubarak, dans cette salle.

Le Kazakhstan a suivi de près l'évolution récente de la situation et souhaite aujourd'hui faire les deux observations suivantes.

Premièrement, sur le plan politique, nous notons qu'il importe de continuer à œuvrer en faveur d'une paix durable et de s'attacher à la prévention et au règlement des conflits par des moyens politiques et diplomatiques, y compris des mesures de confiance, comme cela a été mentionné aujourd'hui par l'Envoyé spécial et le Représentant permanent de la Suède. Ces mesures sont également essentielles pour nous, en tant

que pays fondateur de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, une organisation de promotion des mesures de confiance en Asie. Cela permettrait de promouvoir la confiance en réunissant les parties autour des objectifs communs de paix et de développement.

Nous suivons attentivement les initiatives diplomatiques récemment menées par l'ONU à Genève, à Sanaa, à Riyad et bientôt à Mascate pour persuader les parties belligérantes de relancer des négociations laborieuses mais absolument nécessaires. Il ne fait aucun doute que les initiatives diplomatiques de l'Envoyé spécial ont beaucoup aidé le Yémen, et surtout Hodeïda. Le Kazakhstan appuie les efforts déployés par les pays et les parties intéressés pour s'engager sur une voie politique par le biais de négociations afin de parvenir à un règlement complet et équitable, y compris dans le cadre des consultations politiques à Genève. En effet, seule une telle approche permettra de préserver la souveraineté, l'indépendance et l'unité du Yémen et de répondre aux intérêts et aux aspirations de son peuple.

Deuxièmement, s'agissant de la dimension humanitaire, nous appuyons les appels répétés lancés par l'ONU à toutes les parties afin qu'elles protègent la vie des civils, fassent qu'il n'y ait ni morts ni blessés, favorisent la liberté de mouvement et protègent les hôpitaux, les dispensaires et les écoles, conformément aux dispositions pertinentes du droit international. C'est pourquoi nous notons et saluons les efforts coordonnés que déploient les parties prenantes – organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales et pays du Golfe – pour fournir une aide humanitaire à la population de Hodeïda. Le Kazakhstan salue l'action altruiste des partenaires humanitaires qui fournissent des vivres, de l'eau, des trousseaux d'urgence, de l'argent liquide et des soins de santé. À notre grand regret, 75 % de la population yéménite a encore besoin d'être protégée contre la malnutrition, le choléra et d'autres maladies, qui ont tué ou frappé des milliers de civils, en particulier après une saison estivale caniculaire. Dans ce contexte, nous espérons que les infrastructures sanitaires essentielles, en particulier les centres de santé procréative, les installations d'assainissement et les stations d'épuration qui approvisionnent la population en eau, seront pleinement protégées.

Enfin, le Kazakhstan appuie que les efforts inlassables que déploient l'Envoyé spécial et son équipe compétente pour parvenir à une solution politique

inclusive, en étroite coopération avec les parties prenantes concernées.

Mme Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) :
Je voudrais tout d'abord remercier M. Griffiths de son exposé très détaillé.

Nous nous félicitons du processus de consultations avec les parties au conflit lancé la semaine dernière à Genève, que nous considérons comme une étape importante vers la relance d'un processus politique au Yémen. Nous notons avec satisfaction que des mesures de confiance essentielles – notamment, entre autres, la libération des prisonniers, la réouverture de l'aéroport de Sanaa et les questions économiques – ont été discutées avec les représentants du Gouvernement yéménite. Nous saluons également et jugeons encourageante la tenue de consultations avec un groupe de femmes yéménites et applaudissons les efforts de l'Envoyé spécial pour garantir un processus inclusif. Toutefois, si nous regrettons l'absence des représentants des houthistes à Genève, cela ne doit pas être perçu comme un obstacle à la poursuite du dialogue politique.

La relance du processus politique, qui conduirait à une solution durable et globale au conflit, est de la plus haute importance et doit être une priorité pour toutes les parties prenantes. C'est pourquoi nous espérons que les parties redoubleront d'efforts pour atteindre cet objectif. Nous les exhortons à continuer de collaborer avec M. Griffiths, en toute bonne foi et sans conditions préalables, et à faire preuve de plus de souplesse à l'égard de ses propositions. Nous attendons avec intérêt la poursuite des consultations à Mascate et à Sanaa.

Malgré les progrès réalisés sur le plan politique, les combats au Yémen se sont encore intensifiés ces dernières semaines. Nous sommes alarmés par les informations faisant état de nouvelles attaques entraînant des pertes en vies humaines parmi les civils. La Pologne condamne toutes les attaques aveugles contre la population civile, qui constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Nous exhortons les parties à réduire les tensions et à s'abstenir de prendre des mesures qui exacerberaient la violence. Nous engageons instamment les parties à respecter les principes du droit international humanitaire, notamment les principes fondamentaux de proportionnalité et de distinction en cas d'attaque, et à assurer la protection des civils. Nous comptons également qu'ils veilleront à ce que tous les ports du Yémen, y compris Hodeïda, Salif et Ras Isa, soient ouverts et pleinement opérationnels,

et que l'accès humanitaire soit garanti dans l'ensemble du pays.

Je voudrais terminer en réaffirmant qu'il ne peut y avoir qu'une solution politique au conflit yéménite, et exprimer une nouvelle fois le plein appui de la Pologne aux efforts déployés par l'Envoyé spécial Martin Griffiths pour parvenir à une solution politique inclusive à cette crise.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à remercier de son exposé l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths. Nous l'assurons à nouveau de notre appui à ses efforts ainsi que de notre confiance. Nous remercions également tous les membres du personnel des Nations Unies qui travaillent sur le terrain au Yémen et rendons hommage à leur travail et à leurs sacrifices.

Nous avons écouté attentivement l'exposé de M. Griffiths sur les efforts déployés par l'ONU pour organiser des consultations intra-yéménites à Genève. Celles-ci, malheureusement, ne se sont pas concrétisées en raison de l'absence des houthistes, malgré des conditions favorables à la tenue de ces consultations et en dépit de toutes les tentatives qui ont été faites pour surmonter les obstacles à leur participation. La non-tenue de ces consultations a permis de faire la distinction entre la partie qui recherche une solution politique, fondée sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et celle qui ne souhaite pas réaliser des progrès dans le processus politique au Yémen et fait obstacle aux efforts internationaux et régionaux visant une solution politique, perpétuant ainsi la crise et exacerbant les souffrances du peuple frère yéménite, qui aspire à une vie pacifique et stable.

L'absence des houthistes des consultations démontre leur indifférence à l'égard des déclarations du Conseil de sécurité qui appellent à la tenue de consultations et exhortent toutes les parties à y participer de manière constructive. C'est pourquoi le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités et insister sur l'application intégrale de ses résolutions afin de rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen. Il doit, en outre, donner la priorité à une solution politique fondée sur les trois mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats du dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Les États de la coalition pour la légitimité au Yémen ont démontré une fois de plus leur appui sans équivoque aux efforts de l'Organisation des Nations Unies et de l'Envoyé spécial en affirmant leur soutien à une solution politique et en dépêchant leurs ambassadeurs accrédités au Yémen aux consultations de Genève afin qu'ils puissent participer aux séances d'information que devaient organiser M. Griffiths en marge de ces consultations. Les États de la coalition ont également annoncé qu'ils accorderaient l'autorisation de vol à l'avion qui devait transporter la délégation houthiste à Genève afin qu'elle puisse participer aux consultations. En outre, ils ont arrêté leurs opérations militaires à Hodeïda en vue de soutenir les efforts internationaux visant à promouvoir l'opération de paix au Yémen.

Dans la plupart de ses conclusions, le Conseil de sécurité s'est obstiné à affirmer que la solution optimale à tout différend consiste à s'attaquer à ses causes profondes. Il est évident pour tout le monde que la cause profonde du conflit est le coup d'État perpétré par les houthistes contre le Gouvernement légitime du Yémen en septembre 2014. Le Conseil de sécurité doit donc s'employer à assumer la responsabilité collective de l'application intégrale de ses résolutions et de la traduction de ses paroles en actes.

Nous réaffirmons notre appui aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, qui a réitéré le souhait de la communauté internationale de trouver une solution politique à la crise sur la base des trois mandats susmentionnés. Cela mettrait fin aux souffrances humanitaires du peuple frère yéménite et aux menaces que les houthistes font peser sur la sécurité internationale et régionale, car ils continuent de viser les territoires du Royaume d'Arabie saoudite avec des missiles balistiques et menacent la sécurité des voies maritimes internationales à Bab el-Mandab et sur la mer Rouge.

Enfin, nous nous félicitons de l'intention du Royaume-Uni de s'adresser aux médias.

M. Esono Mbengono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier la délégation britannique d'avoir demandé la convocation de cette séance, et la délégation des États-Unis d'Amérique de l'avoir organisée. Nous sommes également reconnaissants à M. Martin Griffiths pour sa déclaration brillante et claire et pour tout le travail qu'il a accompli pour instaurer la paix au Yémen.

En août dernier, la délégation de la République de Guinée équatoriale a exprimé son appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général au Yémen pour qu'il tienne des consultations avec les belligérants à Genève le 6 septembre en vue d'instaurer des mesures de confiance pour le processus de paix. À cet égard, nous félicitons M. Griffiths pour cette initiative et pour tout ce qu'il a réussi à accomplir lors de ses rencontres avec la délégation du Gouvernement yéménite, sous l'égide du Ministre des affaires étrangères. Dans le même temps, nous exprimons notre préoccupation devant l'absence de la délégation houthiste à cette importante réunion. Nous considérons que la conférence de Genève a été l'occasion pour les parties belligérantes d'engager et d'appuyer un nouveau processus qui les aiderait à mettre fin aux hostilités et qui ouvrirait également la voie à des négociations en vue de leur réconciliation et de l'instauration d'une paix durable et viable au Yémen.

La Guinée équatoriale est profondément préoccupée par la vulnérabilité de la population civile dans ce conflit, qui dure déjà depuis trois ans, sans qu'une solution rapide ne soit en vue, ce qui prolongera sans aucun doute les souffrances des plus faibles, c'est-à-dire la population civile sans défense. C'est pourquoi ma délégation voudrait lancer un appel à toutes les parties au conflit, à la suite de la réunion de Genève, pour qu'elles comprennent qu'un processus politique fondé sur un dialogue franc et inclusif et le respect des droits de l'homme, du droit international humanitaire et des résolutions du Conseil de sécurité est le seul moyen de parvenir à une solution durable à cette grave situation.

Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, comme les faits sur le terrain l'ont constamment montré. Ma délégation est contre et condamne toutes les formes de violence visant la population civile. Au contraire, elle estime qu'il faut donner accès à l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin.

Enfin, nous saluons et apprécions le travail du Conseil de sécurité qui, malgré les difficultés auxquelles il est confronté, continue d'élaborer des stratégies pour rétablir la paix et la stabilité au Yémen.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information du Conseil de sécurité qui nous instruit sur les derniers développements du conflit yéménite, notamment la poursuite des combats entre forces gouvernementales et rebelles houthistes, le processus politique de sortie de crise, ainsi que la situation humanitaire. Elle remercie M. Martin

Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, pour la qualité de son exposé.

Malgré les appels de la communauté internationale pour un arrêt immédiat des hostilités, les combats se poursuivent, notamment dans la ville portuaire stratégique de Hodeïda qui, depuis le 8 septembre, est le théâtre de violents affrontements entre les combattants pro-gouvernementaux et les rebelles houthistes. Le bilan établi de sources médicales et hospitalières concordantes fait état de 84 combattants tués, dont 73 rebelles houthistes et 11 combattants du côté des forces pro-gouvernementales. Globalement, l'ONU estime que le conflit a fait 6 660 victimes civiles entre mars 2015 et août 2018, même si la violence des affrontements et la sophistication des armes et des méthodes utilisées par les belligérants laissent penser que le nombre des victimes pourrait être plus élevé. Au regard des atrocités qui ont cours au Yémen depuis le début du conflit en 2014, la Côte d'Ivoire en appelle à la responsabilité des protagonistes et à l'obligation pour chacune des parties de se conformer au respect du droit international humanitaire. Elle les invite également à se garder de toutes entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire qui, au regard du droit international, sont des actes aussi passibles de poursuites devant les juridictions internationales compétentes.

Au-delà du lourd bilan des affrontements et des conséquences humanitaires qui en résultent, c'est bien l'impasse dans laquelle se trouvent les pourparlers de Genève entre les houthistes et le Gouvernement yéménite qui constitue pour la Côte d'Ivoire une source de vive préoccupation. En effet, l'espoir d'une reprise du dialogue entre les frères ennemis yéménites s'est très vite estompé en raison de l'absence des forces rebelles aux négociations prévues le 6 septembre 2018 à Genève. Malgré ce constat d'échec et le pessimisme ambiant quant à une reprise à court terme de ces négociations, ma délégation estime que l'ONU doit user de tous les moyens à sa disposition dans le cadre de la diplomatie préventive afin d'amener les parties au conflit à renouer le dialogue. Ma délégation voudrait à cet effet exprimer ses encouragements à M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et l'exhorter à continuer sa médiation et ses bons offices auprès des représentants du Gouvernement yéménite et des houthistes. Elle saisit cette opportunité pour en appeler à une plus grande implication des acteurs régionaux, notamment les organisations régionales afin qu'elles œuvrent davantage à faire prévaloir le dialogue dans la recherche de solutions à la crise yéménite.

La foi de mon pays dans le dialogue comme mode de règlement pacifique des différends et comme instrument le plus efficace de la diplomatie préventive nous incline à croire avec une conviction profonde qu'il n'y aura pas de paix durable au Yémen en dehors d'un processus politique inclusif. La Côte d'Ivoire invite donc à nouveau les belligérants à faire taire les armes afin de créer un environnement favorable à la reprise des pourparlers, seul moyen pour sortir de l'impasse actuelle et pour traduire en réalité l'espoir d'une paix définitive nourri par des millions de Yéménites.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Royaume-Uni d'avoir convoqué la présente séance. Nous remercions également M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, pour son exposé détaillé sur les travaux menés avec les parties au conflit yéménite, notamment dans le cadre des dernières consultations qui ont eu lieu à Genève. La Russie a appuyé l'initiative prise par l'Envoyé spécial de lancer le processus de négociation et a aidé à sa concrétisation. Nous pensons qu'elle est absolument nécessaire et qu'elle présente une occasion unique de mettre fin à une guerre meurtrière.

Nous ne nous attendions pas à ce qu'il soit facile de faire passer le conflit yéménite sur le plan politique. Notre avis est que le processus a été lancé et qu'il nous faut maintenant en partir. Nous comptons sur M. Griffiths pour convaincre les parties de la nécessité de poursuivre le processus politique et la diplomatie de la navette et de comprendre qu'il est futile et inutile d'essayer de régler le problème par des moyens militaires. Il importe de veiller à ce qu'il maintienne ouverts des canaux de communication fiables avec tous les acteurs clefs.

Nous croyons que le succès de sa mission de médiation aidera à maintenir le calme autour d'Hodeïda et à prévenir les attaques et les tirs de missiles. Nous exhortons chacun à faire preuve de retenue et à ne pas recourir à la force. Des mesures de confiance, notamment la libération des prisonniers et des détenus, doivent être prises de toute urgence. Nous voudrions aussi ajouter qu'il importe que tous les Yéménites unissent leurs efforts pour lutter contre le terrorisme dans la péninsule arabique, qui atteint un niveau inquiétant.

Nous pensons que le potentiel d'un appui international collectif à l'action menée par l'Envoyé spécial est loin d'être pleinement exploité. Ce qui manque, selon nous, c'est un format efficace, équilibré et ciblé qui viendrait appuyer les efforts des Nations

Unies et – ce qui est fondamental – qui opère sur une base intégrée.

Nous voudrions souligner que parvenir à une solution au conflit au Yémen serait une contribution importante à la stabilité dans l'ensemble de la sous-région. Nous voudrions rappeler au Conseil notre proposition de lancer un processus pour élaborer un ensemble de mesures de confiance et de sécurité pour le golfe Persique et, à terme, pour l'ensemble du Moyen-Orient. Un dispositif auquel doivent participer tous les principaux pays de la région – les États du golfe Persique et l'Iran – et qui contribuerait non seulement à renforcer la sécurité globale et indivisible dans cette partie du monde, mais aussi à régler les situations de crise, anciennes et nouvelles, y compris le conflit yéménite.

Les menaces et les affrontements doivent laisser place au dialogue et à la coopération. En consultation avec toutes les parties intéressées, la Russie continuera de s'efforcer de mettre en œuvre le concept russe de sécurité et de coopération dans le golfe Persique, ce qui, nous en sommes convaincus, est opportun et essentiel.

Pour terminer, nous appelons toutes les parties impliquées dans le conflit au Yémen à participer activement aux efforts de médiation déployés par M. Griffiths. Il ne saurait y avoir de solution militaire à la crise au Yémen. Pour notre part, nous continuerons d'appuyer l'action menée par l'Envoyé spécial dans le cadre de ses contacts avec toutes les parties au conflit au Yémen.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Nous remercions M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, de son exposé, et nous saluons les efforts inlassables qu'il déploie pour faciliter la relance du dialogue inter-yéménite. La Chine déplore le fait que les parties n'aient pas saisi l'occasion offerte par les consultations sur le Yémen menées sous l'égide des Nations Unies à Genève, qui n'ont pas eu lieu comme prévu. L'Envoyé spécial a indiqué qu'il continuerait de se concerter avec les diverses parties yéménites afin de les amener à reprendre le dialogue politique, et nous applaudissons à ses efforts.

Peu après avoir pris ses fonctions, le nouvel Ambassadeur de la Chine au Yémen s'est rendu à Genève pour rencontrer l'Envoyé spécial et d'autres parties prenantes, démontrant ainsi la volonté de la Chine de promouvoir activement le processus de règlement politique. La Chine continuera d'appuyer de façon constructive le processus politique au Yémen.

Le conflit qui se prolonge et la situation humanitaire qui s'aggrave ont un impact profond sur la paix, la stabilité et la sécurité régionales. Les Yéménites et la communauté internationale espèrent que le problème yéménite pourra être ramené sur le volet politique. Nous espérons que les figures influentes continueront de pousser les parties yéménites à faire preuve d'esprit de conciliation, à aplanir leurs divergences et à prévenir une nouvelle escalade du conflit, cela en vue d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité au Yémen dès que possible.

Un règlement politique est le seul moyen de parvenir à une paix durable au Yémen. La communauté internationale doit continuer de préserver la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays et d'appuyer les bons offices et l'action menée par l'ONU et l'Envoyé spécial, ainsi que d'insister en faveur de la reprise d'un dialogue intra-yéménite dès que possible et de lancer un processus politique solide sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre, et des résultats de la conférence de dialogue national au Yémen. On peut parvenir à un règlement inclusif par le dialogue et la réconciliation.

Il sera essentiel d'assurer un accès humanitaire sans entrave. Les parties concernées doivent œuvrer de concert pour garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave afin de créer les conditions qui permettent d'améliorer la situation humanitaire au Yémen. La Chine est disposée, de concert avec la communauté internationale, à aider l'Envoyé spécial à poursuivre son rôle constructif pour faire avancer le processus de règlement du problème yéménite.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions la délégation du Royaume-Uni d'avoir demandé la tenue de la présente séance. Nous remercions aussi l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, de son exposé. Nous continuons d'appuyer les efforts inlassables qu'il déploie pour faciliter un règlement politique de la crise au Yémen et nous saluons ses efforts diplomatiques visant à relancer le processus politique après deux ans d'arrêt.

Nous savons que ce ne sera pas une tâche facile et nous comprenons les difficultés inhérentes. Mais nous convenons avec l'Envoyé spécial que les consultations à Genève marquent le début du processus et nous l'encourageons à poursuivre ses efforts. Nous félicitons le Gouvernement yéménite d'avoir participé aux consultations de Genève et d'avoir engagé un

dialogue constructif avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général sur les questions liées au processus de paix, en particulier sur les mesures de confiance.

En revanche, il est regrettable que les houthistes n'aient pas participé aux consultations. Nous croyons comprendre que l'Envoyé spécial va rencontrer les représentants des houthistes dans le proche avenir, et nous espérons qu'ils feront preuve de la volonté politique nécessaire et qu'ils s'engageront dans un dialogue constructif avec lui.

En cette étape décisive, le Conseil doit à notre avis continuer d'appuyer l'Envoyé spécial alors qu'il met tout en œuvre pour relancer le processus politique qui, nous en sommes convaincus, est la seule façon de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite et de répondre aux légitimes préoccupations des acteurs régionaux en matière de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national, en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie M. Griffiths d'être revenu nous présenter un exposé. Il va de soi que nous sommes tout autant que lui frustrés que les houthistes ne se soient pas rendus à Genève. Il a tout fait pour qu'ils s'y rendent. Les houthistes doivent savoir que les membres du Conseil de sécurité ne toléreront pas les tentatives visant à saper les efforts des Nations Unies. Les choses ne sont pas allées comme nous l'avions espéré à Genève, et il nous faut trouver en urgence un moyen de ramener les parties à la table des négociations. Voilà pourquoi nous sommes ici. Nous voulons fournir à M. Griffiths le soutien le plus fort possible afin qu'il puisse repartir et dire à tous qu'ils doivent s'engager en faveur de la paix au Yémen.

Les enjeux, de tous les côtés, sont trop importants. Ce serait une erreur de la part des parties de rejeter l'idée de pourparlers de paix et d'opter pour des solutions militaires. Le mercure monte dans toute la région à cause de cette guerre. Les tirs de missiles balistiques vers le territoire saoudien se poursuivent. Il y a des menaces contre la liberté de navigation dans la mer Rouge. Le chaos au Yémen déborde ses frontières. Il peut arriver que nous soyons à un tir de missile de l'éclatement d'une véritable crise. Mais il y a une solution.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il y a un remarquable degré d'unité au Conseil de sécurité s'agissant du Yémen. Chacun ici veut voir la diplomatie réussir. Les parties doivent agir pour aider le peuple yéménite. Elles peuvent faire des choses maintenant qui

amélioreront les conditions de vie plutôt que d'accélérer la catastrophe humanitaire. Elles peuvent aider le peuple yéménite en trouvant le moyen de payer les salaires des enseignants et en permettant aux enfants de retourner à l'école, ce que tous les parents présents dans cette salle peuvent comprendre immédiatement.

Elles peuvent contribuer à ouvrir l'accès aux vols médicaux afin que les citoyens yéménites ordinaires qui ont désespérément besoin de se rendre à l'étranger pour recevoir des traitements contre le cancer ou des dialyses puissent recevoir une aide. Elles peuvent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter de cibler les civils et les biens de caractère civil, et demander des comptes aux parties qui ont sur les mains le sang de victimes civiles. Elles peuvent veiller à ce que l'aide humanitaire et les biens commerciaux essentiels parviennent aux Yéménites qui en ont besoin via tous les ports du pays, y compris celui d'Hodeïda.

Nous savons que M. Griffiths travaille sur un grand nombre de ces points, ainsi que sur d'autres. Nous exhortons les parties à avancer rapidement vers la réalisation de ces objectifs avant de convoquer un nouveau cycle de pourparlers. Nul ne doit douter de la confiance que le Conseil de sécurité accorde à M. Griffiths. Nous perdons du temps et notre patience s'épuise. Toutes les parties ont intérêt à collaborer avec Martin et à prendre langue avec lui immédiatement.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Bin Mubarak (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu, Madame la Présidente, à féliciter votre pays de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et à souhaiter plein succès à la délégation des États-Unis. Nous vous remercions également de nous donner la possibilité de nous adresser au Conseil.

En cette triste journée pour le peuple américain ami, nous présentons nos condoléances au peuple et au Gouvernement américains, ainsi qu'aux familles des victimes des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Nous tenons également à remercier la représentante du Royaume-Uni, l'Ambassadrice Karen Pierce, de la grande sagesse avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

La délégation yéménite a participé aux consultations de Genève de bonne foi à la date et au lieu

indiqués, porteuse de la douleur et de l'espoir du peuple yéménite, qui aspire à la réalisation de progrès concrets qui contribueraient à améliorer ses conditions de vie. Après avoir reçu l'invitation de M. Martin Griffiths à participer aux consultations, S. E. le Président Hadi Mansour était déterminé à ce qu'elles soient couronnées de succès. Il est resté en contact permanent avec notre équipe et le peuple yéménite pour faire renaître l'espoir de retrouver la paix attendue depuis longtemps.

Le Gouvernement yéménite a accordé et continuera d'accorder son plein appui à l'Envoyé spécial. Nous saluons les efforts qu'il déploie pour faire avancer le processus de paix ainsi que ses tentatives sincères de rapprocher la délégation gouvernementale et le parti impliqué dans le coup d'État après plus de deux ans. Nous participerons à toutes les initiatives visant à rétablir la paix, à restaurer l'État et à mettre fin au coup d'État.

Le Conseil de sécurité supervise ce processus avec une grande minutie et une grande attention. À la veille des négociations, il a publié un communiqué de presse (SC/13484) dans lequel il a réitéré son appel à la pleine mise en œuvre de ses résolutions et déclarations, y compris la résolution 2216 (2015). Le Conseil a également exhorté les parties yéménites à saisir cette occasion pour apaiser les tensions et s'investir pleinement, de manière constructive et de bonne foi, afin de renforcer la confiance entre elles et d'accomplir un premier pas en vue de mettre fin à un conflit qui a causé de grandes souffrances au peuple yéménite.

Les houthistes, dont l'irresponsabilité est notoire, n'ont pas participé aux pourparlers. Faisant preuve d'une immense arrogance, ils ont exploité l'intérêt de la communauté internationale et les efforts qu'elle déploie pour instaurer la paix au Yémen et éviter un affrontement militaire. Cette milice a une interprétation erronée des rapports publiés par certaines organisations internationales.

Je rappelle la lettre que nous avons adressée au Conseil le 24 août, quelques jours seulement avant le début des négociations, concernant la rencontre entre le chef de la délégation responsable du coup d'État et Hassan Nasrallah. Nous avons affirmé qu'elle nuirait aux consultations et montrerait dans quelle mesure les houthistes sont liés à l'Iran et à ses intermédiaires dans la région. De fait, ils tentent d'instaurer un modèle iranien au Yémen, ce que le peuple yéménite et ses dirigeants n'accepteront jamais.

Avant que sa délégation se rende à Genève, le Gouvernement de mon pays a souligné qu'il importait de privilégier les mesures de confiance convenues durant les négociations de paix organisées à Biel en 2015. L'accent doit être mis sur les aspects humanitaires, notamment la libération des détenus et des otages, ainsi que l'ouverture de l'accès humanitaire sans ingérence ni entrave. Il était nécessaire de mettre l'accent sur les mesures qui renforceraient les capacités de la Banque centrale du Yémen afin d'alléger la souffrance du peuple et de recommencer à verser les salaires. Le Gouvernement s'est mobilisé et a collaboré avec le Bureau de l'Envoyé spécial sur tous ces points.

Les houthistes ont tenté d'imposer des conditions pour participer à tous les stades des négociations de paix. Ils ont tenté de saper les efforts de l'Envoyé spécial en créant des obstacles, et ce malgré la souplesse et l'appui du Bureau de l'Envoyé spécial et de la coalition créée pour rétablir la légitimité au Yémen. La coalition a fait preuve de la plus grande retenue. Malgré cela, des missiles continuent d'être tirés contre des villes yéménites peuplées et contre le Royaume d'Arabie saoudite.

Il est regrettable que certains mots soient utilisés pour justifier de tels comportements, qui posent un problème évident à la communauté internationale. Une description incorrecte des événements en cours au Yémen n'aidera pas à régler cette crise. Il ne s'agit en fait pas d'un différend entre des parties à un conflit, comme certains l'ont affirmé, mais d'un coup d'État contre un gouvernement constitutionnellement légitime qui a été élu par une majorité écrasante de Yéménites à l'issue d'un processus politique global suivi d'un dialogue national. C'est un coup d'État mené par un groupe armé idéologique qui ne manifeste qu'arrogance et dédain à l'égard des Yéménites et considère qu'il a un droit divin de régner. Dès le premier jour du coup d'État, ce groupe a tenté non seulement de renverser le Gouvernement et l'État dans son ensemble, mais également d'ébranler les fondements de notre pays et de modifier ses caractéristiques nationales. Il met en œuvre des programmes sectaires fondés sur son idéologie pour changer le dénominateur commun qui unit les Yéménites et détruire leur tissu social et les piliers de la nation.

Au nom du Gouvernement de mon pays et de la souffrance des mères, des enfants et des blessés, mais aussi au nom des victimes, des prisonniers et des détenus, je demande de nouveau à l'ONU et au Conseil de sécurité d'assumer une responsabilité directe et d'appliquer leurs résolutions. Il est essentiel de forcer le groupe responsable du coup d'État à respecter la volonté du peuple yéménite et de la communauté internationale afin de réaliser une paix durable sur la base des trois éléments de référence, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, le résultat du dialogue national et les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Le mois en cours marque l'anniversaire de la révolution du 26 septembre, que les Yéménites ont soutenue afin de mettre un terme au sectarisme qui dominait le pays sous le règne des imams. Ce groupe rebelle tente de faire revivre le passé, mais je puis assurer aux membres du Conseil qu'ils n'y parviendront jamais, car nous croyons en les révolutions de septembre et d'octobre, et nous sommes prêts à les défendre, au même titre que leurs objectifs ultimes, qui ont été gravés avec le sang du peuple yéménite.

Avant de conclure, je souhaite montrer une photo aux participants, dont j'estime qu'elle en dit plus que 1000 paroles. C'est une photo d'Abdel-Rahman Akram Atran, un enfant yéménite âgé de 10 ans qui est mort il y a deux jours d'une balle dans la tête. Alors qu'il jouait, son ballon a touché la jambe d'un chef houthiste par erreur. Celui-ci a sorti son pistolet et lui a tiré une balle dans la tête. Cet incident s'est produit dans la ville d'Ibb, au Yémen. Cet enfant est le fils d'un professeur de l'Université de Sanaa. Combien de temps encore les enfants et les femmes vont-ils subir la souffrance infligée par le groupe putschiste, qui défie le monde entier et tente d'imposer la loi de la jungle?

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 20.